PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Approuvé

Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CENTRE HAUT-RHIN

3.b Règlement graphique

3. b 8 - Réguisheim

ELABORATION DU P.L.U. Intercommunal
PLU APPROUVE par délibération du Conseil de la Communauté de Communes du 21 décembre 2018
Le Président

Décembre 2019

N

ECHELLE 1/5000

LIMITES

limite communale

limite de zone ou de secteur

recul minimal des constructions

EMPLACEMENTS RESERVES

numéro de renvoi à la liste des emplacements réservés

habitation existante soumis à prescriptions réglementaires

ELEMENTS DU PATRIMOINE

au titre de l'art. L.151-19 du code de l'urbanisme

calvaire, borne, chapelle, grotte, oratoire, pigeonnier, porche, puits

POUR INFORMATION

installation agricole icpe

installation agricole rsd

pipeline

gazoduc

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.

Les secteurs ou zones de petite emprise sont délimités par un trait plein.

REGUISHEIM Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire
1	Extension de l'école	Commune
2	Maintien de l'accès à la zone N à partir de la rue du Midi	Commune
3	Maintien de l'accès à la zone N à partir de la rue de la Tuilerie	Commune
4	Elargissement de voirie rue des Vergers [Emprise : 8 m]	Commune
5	Maintien de l'accès à la zone N à partir de la rue des Vergers	Commune
6	Aménagement d'une aire de co-voiturage	Communauté de Communes Centre Haut-Rhin
11	Voie de contournement Nord	Commune
17	Aménagement échangeur A 35 / RD 2	Département du Haut-Rhin
18	Rétablissement d'accès aux terres agricoles à partir de la RD 2 dévirée au SCHORFELD	Département du Haut-Rhin

Voir également document 3b 10 : Atlas des emplacements réservés